

## TRAVAILLER POUR LES RÉGIONS

La politique régionale est une des politiques européennes les moins controversées, non seulement parce qu'elle est clairement définie dans les traités, mais aussi parce qu'elle donne des résultats directs que les citoyens peuvent observer aux niveaux local, régional et national. Dans le Parlement actuel, le principal objectif des députés socialistes a été l'adoption rapide pour les fonds régionaux de nouvelles règles conformes à nos priorités. Il s'agissait de tenir compte de l'expérience du passé, des défis mondiaux et des questions liées à l'élargissement. Malgré un accord général sur les principes politiques, nous avons dû nous concentrer sur la manière de les mettre en œuvre, sur la portée et les bénéficiaires des actions et sur les programmes et leur financement. À cet égard, nous avons basé notre action sur les politiques, valeurs et principes fondamentaux des socialistes: solidarité et justice sociale.

Le groupe socialiste a été favorable à une application rapide et effective du règlement du Conseil portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion. Nous avons mis l'accent sur le développement durable, la dimension urbaine, le rejet des "deux poids deux mesures", la délocalisation, les régions souffrant de handicaps naturels ou démographiques et les régions ultrapériphériques.

Un député socialiste a rédigé un rapport sur le Fonds européen de développement régional. Cela a permis d'élargir le champ d'application du règlement en incluant les zones urbaines et rurales, les zones dépendant de la pêche, les régions ultrapériphériques, les régions insulaires, les régions transfrontalières, les zones affectées par des handicaps naturels ou démographiques permanents et les zones de montagne. Nous avons dans une large mesure atteint nos objectifs en matière de **financement adéquat, de protection de l'environnement, du principe de partenariat** et sur les priorités générales du groupe socialiste. Lors du vote final, nous avons vu que la compétitivité régionale et l'emploi étaient restés les éléments centraux du règlement et nous l'avons donc soutenu.

Le règlement relatif à un **groupement européen de coopération territoriale (GECT)** fait également partie du paquet législatif sur la cohésion. Le groupe socialiste a soutenu avec détermination l'objectif de la proposition de la Commission car il estime que cette proposition va renforcer la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale et contribuer à assurer la cohésion sociale, économique et territoriale. Le groupe socialiste est favorable à la **mise en place d'un fonds de cohésion pour les États membres périphériques et insulaires** dont le développement souffre de handicaps naturels et démographiques. Nous avons veillé à ce que ce règlement soit conforme aux dispositions des traités et s'intègre dans les stratégies de Lisbonne et de Göteborg. Nous avons également voulu adapter les dispositions existantes aux nécessités d'une UE élargie en tenant compte de l'importance particulière de ces fonds dans la période 2007-2013, pendant laquelle plus la moitié des États membres devraient en bénéficier.

Nous avons également suivi de près le **Fonds de solidarité de l'Union européenne**, qui établit des règles sur l'aide en cas de catastrophes naturelles, de catastrophes industrielles et technologiques, d'urgences de santé publique et d'actes de terrorisme. Nous avons œuvré en faveur d'une **utilisation plus transparente du fonds de solidarité en abaissant le seuil d'intervention et en abolissant les critères régionaux complexes**.

Le coordinateur du groupe socialiste a rédigé le rapport final sur les orientations stratégiques communautaires 2007-2013 ("Une politique de cohésion pour soutenir la croissance et l'emploi"). L'objectif était de dynamiser le contenu stratégique de la politique de cohésion et de renforcer les synergies avec la stratégie de Lisbonne renouvelée. Ce rapport a été adopté à la quasi-unanimité par la Commission du développement régional. Nous avons veillé à ce que le PE donne le plus rapidement possible son accord, afin que ces orientations puissent aider les gouvernements à préparer leurs programmes nationaux pour la période 2007-2013. Enfin, un rapport socialiste d'initiative sur les meilleures pratiques dans le domaine de la politique régionale et les obstacles à l'utilisation des Fonds structurels a recommandé les mesures nécessaires pour mieux programmer, analyser, appliquer, évaluer, améliorer et échanger les projets en matière de politique régionale.

### Résultats du vote

Un résultat indicatif montre comment **nous avons imposé, surtout à nos rivaux conservateurs, nos priorités politiques en matière de cohésion et de développement régional**, ce qui a donné un vote quasi unanime en plénière sur la résolution du Parlement européen relative aux orientations stratégiques communautaires 2007-2013.

	<b>Pour</b>	<b>%</b>	<b>Contre</b>	<b>%</b>	<b>Abstentions</b>	<b>%</b>
PPE-DE	244	99,6	0	0	1	0.4
<b>PSE</b>	<b>176</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
ADLE	77	100	0	0	0	0
V/ALE	39	99,2	0	0	1	0.8
GUE	1	3	8	24,2	24	72,8

### Nos succès

Les membres socialistes de la Commission du développement régional ont suivi de près les évolutions aux niveaux local et global et leurs incidences sur les perspectives d'avenir des citoyens, sur la cohésion économique et sociale et sur la croissance régionale. Nous avons apporté une contribution positive fondamentale à toutes les étapes de la programmation et de la mise en oeuvre de cette politique, ce qui a obligé nos adversaires politiques à s'aligner sur les lignes de force de nos priorités en matière de cohésion économique et sociale.

Dans la situation actuelle, avec les bouleversements provoqués récemment par la **crise économique internationale**, des membres du groupe socialiste ont été rapporteurs ou rédacteurs pour des propositions visant à modifier les réglementations générales et spécifiques applicables aux fonds structurels afin de permettre **l'adoption de mesures rapides et directes, la simplification des règles, une disponibilité plus rapide des liquidités et des paiements anticipés**, en vue d'améliorer le potentiel de croissance à long terme de l'Europe.

### Nos prochains objectifs politiques

Notre famille politique a "inventé" et soutenu l'idée de mettre en oeuvre la politique régionale et la politique de cohésion dans toutes les étapes de l'intégration européenne. Un développement équilibré et cohérent de toutes les régions européennes et l'élimination des disparités restent nos objectifs, surtout dans cette période caractérisée par une instabilité au niveau mondial et des problèmes croissants en matière de préservation de l'environnement, de ressources énergétiques, de croissance économique et de cohésion sociale.

La politique régionale et de cohésion, avec ses effets directs sur l'économie réelle, est un instrument efficace et indispensable que nous voulons développer et appliquer à l'avenir en prenant en considération les besoins concrets de toutes les régions européennes et les règles de bonne gestion financière de l'argent des contribuables.